

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES À LA DEMANDE D'UNE ATTESTATION D'ACCUEIL

Identité de l'hébergeant

- Carte d'identité ou
- Passeport ou
- Carte de séjour

Logement

Si propriétaire :

- Acte de propriétaire ou impôts fonciers
- Facture d'eau - ou d'EDF - ou de téléphone

Si locataire :

- Bail locatif ou quittance de loyer
- Facture d'eau - ou d'EDF - ou de téléphone

Ressources

- Fiches de salaire, ou pension, ou rentes (3 derniers mois)
- Avis d'imposition

Eventuellement : Attestation d'assurance couvrant la personne hébergée si celle-ci n'est pas couverte de son côté

- Passeport de la personne qui vient
 - Lien de parenté
 - adresse
-
- Timbre fiscal de 30 €